



SECTION



Première
Organisation
Syndicale en
Haute-Marne

Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section de la Haute Marne

DDFIP

5 rue de Lorraine

52000 CHAUMONT

Bureau 207

fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

03.25.30.68.34



Compte rendu de la Formation Spécialisée du 27 juin 2023

Cette première Formation Spécialisée (FS) (qui remplace le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)) s'est tenu sous la présidence du directeur intérimaire et en présence du nouvel Animateur de la Politique Ministérielle de Prévention (APMP), François-Xavier Malfait et du nouvel Inspecteur Santé et Sécurité au travail (ISST), Jean-Claude Perisset.

FO Finances dénonce le caractère tardif de la réunion et l'absence de règlement intérieur national, traduisant un amateurisme complet de nos administrations centrales et du Secrétariat Général.

Quel mépris pour la représentation !

La Direction a souhaité tenir l'instance malgré ce vide en mode « fonctionnement CHSCT » afin d'avancer sur les sujets inscrits.

I. Installation de la FS et élection du secrétaire (vote).

A l'occasion de l'installation de la Formation Spécialisée, un nouveau secrétaire de l'instance, désigné par les OS, doit être élu.

Matthieu Testart est élu secrétaire de la FS pour la durée du mandat.

II. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2022 (vote).

Le PV du 15 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

III. Bilan de l'exercice 2022 (information).

Les opérations votées ont été réalisées en totalité soit 27 391,72 euros.

Cependant (**comme d'habitude!**), la réserve de 6 % n'a pas été levée par le secrétariat général et n'a pu être utilisée.

FO Finances déplore cette situation, qui, encore une fois, a privé les agents d'une partie des sommes pouvant améliorer les conditions de vie au travail.

IV. Présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail (information)

L'APMP fait une présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail.

Elle devrait prochainement être publiée sur Ulysse :

<http://ulysses.dgfip/node/36614>

Est abordé le rôle des APMP : ils gardent les missions traditionnelles de secrétaires animateurs : budget, formations, porter la politique ministérielle de prévention...

Il s'agira d'un réseau régional, avec un ISST pour tout le grand Est.

FO Finances dénonce cette régionalisation qui rend les choses encore plus difficiles et éloigne toujours plus les personnels des centres de décision !

Concernant les formations, il est fait état d'une enveloppe régionale minimum attribuée à chaque département.

Cela a concrètement pour effet de faire baisser le montant prévu pour les formations locales avec un accès à une enveloppe de 4313 € (pour rappel 15000 € ont été consacrés l'année dernière aux différentes formations!!!!)

Cela va contraindre, le cas échéant, à piocher sur le budget de la FS.

Il devient de plus en plus difficile de faire passer les coupes franches dans ces budgets !



V. Point d'étape (pour information).

-Signalements :

4 fiches de signalements ont été transmises depuis la dernière instance (le 15 septembre dernier...). Elles concernent toutes le SIP (2 Saint-Dizier, 1 Langres et 1 EFS) pour des échanges « houleux » avec des usagers.

FO Finances réitère son inquiétude quant à la sécurité des agents, a fortiori en EFS où des agents pourraient se trouver seuls !

-Lettre du médecin de prévention :

Est présentée une lettre du médecin de prévention alertant solennellement sur la situation du SIP en matière de RPS le 24/01/23 suite à des consultations de certains agents.

La direction affirme que des mesures de réorganisation étaient déjà en cours. Plusieurs réunions ont été organisées. Une nouvelle réunion est prévue le 4 juillet. Pour la direction, la situation serait maîtrisée. Un point sera fait lors de la prochaine FS.

Pour **FO Finances**, rien n'a été fait pour améliorer la situation et l'information faite aux représentants du personnel lors de cette FS est particulièrement tardive !

Preuve en est que la réforme des instances issues de la loi de transformation de la fonction publique est là pour détruire le dialogue social et le rendre inopérant.

FO Finances dénonce une fois de plus les conséquences dramatiques du NRP, qui en créant des superstructures et en supprimant des emplois, a entrepris la liquidation de masse de notre réseau (n'en déplaise à notre DGA et ses petits cris d'orfraies lors de sa visite, il s'agit bien d'une liquidation pure et simple).

Les structures ne sont plus viables et les agents ne peuvent plus faire face.

FO Finances continuera à revendiquer l'arrêt de ce NRP dramatique et exige le retour à une véritable politique de l'emploi, au bénéfice des usagers et des agents !

-Analyse registre SST :

Une première inscription au registre a porté sur l'ambiance thermique dans les locaux de l'EFS de Montigny. La Direction affirme avoir vu le problème avec l'intercommunalité.

A été signalé aussi le nettoyage des locaux : comme évoqué lors du CSAL, la prestation, régionale, est à minima et ne risque pas de s'améliorer, malgré un changement de prestataire au 1^{er} juillet.

Comme vu au CSAL, il est envisagé de planifier une intervention annuelle pour faire un nettoyage complet avant la fin de l'année.

-Rapports de l'ISST :

Une visite générique a été faite le 22/02/2023 sur le site de Saint-Dizier. L'ISST fait des préconisations, notamment sur la vétusté du réseau électrique, l'aménagement des espaces de travail, les risques psycho-sociaux.

Des travaux devront être entrepris pour mettre en conformité le réseau électrique.

-Déclaration d'accident : 4 déclarations ont été faites depuis la dernière instance (2 SPFE, 1 SIP, 1 SIE 52). Il s'agit de chutes en périodes hivernales et d'une chute d'un agent de sa chaise.

Enfin, de façon plus générale, les procédures d'évacuation incendies seront revues compte-tenu du télétravail.

L'ISST, quant à lui, veut faire une sensibilisation à leurs missions pour les gestionnaires de sites.

VI. Vote d'une délibération pour des visites de service (vote)

Il est notamment voté une délibération pour une visite du SIE départemental, site de Langres, dont les modalités seront définies prochainement.

VII. Exercice budgétaire 2023 (vote)

Comme vu précédemment, l'exercice budgétaire est contraint, notamment sur formation (cf point IV). Les sommes disponibles pour la FS sont de 23 077,00 € pour la « gestion de la politique ministérielle de prévention » et de seulement 4313,00 € pour les formations (déduction faite de la réserve qui passe de 6 à 9 %), étant précisé qu'il est possible de prendre des sommes sur le premier budget afin de financer la formation.

L'APMP mentionne la possibilité de faire des formations communes sur des départements limitrophes (Bar le Duc notamment) afin d'élargir l'offre en tentant de limiter les coûts.

Cependant, ce budget limite particulièrement le champ d'actions de la FS et contraint à faire des choix. **FO Finances** demande si des actions de maintenance et de mise en conformité peuvent être prises en charge par le budget général de la DDFIP52 afin de pouvoir financer toutes les actions de la FS qui pourront bénéficier à tous les agents.

La Direction en convient et il sera vraisemblablement possible de financer toutes les actions ainsi qu'un panel de formation suffisant (mise à jour SST, extincteurs, mise à jour protocole incendie, habilitations électriques, prévention des RPS.)

FO Finances s'abstient néanmoins car, encore une fois, le budget octroyé à la FS n'est pas en adéquation avec l'ensemble des besoins des agents et nous contraint à faire des choix.

VIII. Questions diverses

FO Finances s'interroge sur le DUERP et la tenue d'un groupe de travail ?
Celui-ci aura bien lieu en septembre.

FO Finances s'alarme sur la situation de tension extrême causée par GMBI.
Nous vous invitons à nous faire remonter toutes situations problématiques que ce soit sur l'accueil, les conséquences pour le service ou les relations avec les usagers.

Les représentants **FO Finances** en FS

Titulaires

Grégoire Blondet, Rachel Delacourt, Catherine Stark, Matthieu Testart, Guy Zimmerlin